



# SNUDI FORCE OUVRIERE 13

Syndicat National Unifié des Directeurs, Instituteurs, Professeurs des écoles de l'école publique  
FORCE OUVRIERE des Bouches du Rhône

## Retrait du projet de décret sur l'évaluation des enseignants !

### Envoyez vos prises de position au ministère !

(avec double au syndicat) (proposition de modèle en pièce jointe)

Fax ministère : 01 55 55 09 81

Mail ministère : [sp.ministre@education.gouv.fr](mailto:sp.ministre@education.gouv.fr)

Mail syndicat : [contact@snudifo13.org](mailto:contact@snudifo13.org)

Au Comité Technique Ministériel du 15 mars, l'ensemble des organisations syndicales (FSU, FNEC FP-FO, SUD Éducation, fédération CGT, UNSA, CFDT), ont voté contre ce projet. (voir communiqué)

**Mardi 3 avril**, le ministre veut présenter sa contre-réforme au Conseil Supérieur de la Fonction Publique de l'Etat, **ce serait la dernière étape** avant la promulgation des décrets.

### Ce projet ne doit pas voir le jour !

Rappelons que ce projet prévoit le remplacement de l'inspection traditionnelle par un entretien préparé par une "auto-critique", la fin de toutes les promotions au choix et grand choix, les pleins pouvoirs aux IEN pour proposer des réductions d'ancienneté, et une baisse colossale de nos salaires ! (voir dossier de décembre en pièce jointe)

### Un projet aggravé par un "malus" !

Au ralentissement du déroulement de carrière de tous, aux pleins pouvoirs donnés aux chefs d'établissement et aux IEN de réduire ou non le temps passé dans chaque échelon, le ministre Chatel a ajouté, le 15 mars, lors du Comité Technique ministériel, **des « majorations d'ancienneté », c'est à dire des malus de 2 mois, allongeant le temps à passer dans l'échelon pour les collègues jugés « insuffisants »... ce qui revient à instaurer un système de sanctions financières sans avoir à saisir la CAPD en formation disciplinaire, sans avoir à se justifier !**

Tous les syndicats ont voté contre son projet le 15 mars, le ministre doit donc immédiatement retirer son projet.

Évaluation des enseignants, destruction des RASED, liquidation de la formation et des maîtres-formateurs, suppressions de postes, mise en cause des règles de mutation égalitaires, opacité des permutations nationales sans contrôle de la CAP nationale, journée de carence en cas de maladie ... **Tout est lié !**

Avec l'évaluation Chatel, notre déroulement de carrière serait à la totale merci de nos supérieurs hiérarchiques dans le cadre d'un « *management* » comme le subissent déjà les salariés de France télécom et la Poste qui furent les premières administrations d'Etat privatisées.

Avec l'évaluation Chatel, nous serions jugés non plus en classe devant nos élèves, mais sur entretien, sur notre docilité à gérer des classes surchargées, sans remplaçants ni RASED... sur notre implication dans les politiques éducatives locales sous la tutelle des élus politiques et autres groupes de pression locaux...

**Avec l'évaluation Chatel, revendiquer deviendrait une faute.**

Que va-t-il demeurer de l'École républicaine, de son caractère national et laïque, de notre Statut de fonctionnaire d'Etat et de ses garanties si le projet Chatel voit le jour avec déjà :

- l'autonomie croissante des établissements (dispositif « *Eclair* », expérimentations diverses dérogeant aux règles nationales telles les écoles du socle commun préfigurant les EPEP...),
- la multiplication des postes « *à profil* » et notamment les postes en collèges et lycées professionnels « *Eclair* » avec recrutement sur entretien hors barème et sans contrôle possible des élus du personnel en CAP,
- la mise en concurrence des écoles sur la base des résultats des élèves aux évaluations,
- le recours aux contractuels pour assurer les remplacements comme déjà dans plusieurs départements,
- l'instauration du jour de carence contraire à la garantie de salaire en cas de maladie jusqu'alors inscrite dans notre statut de fonctionnaire...?

**Il y a urgence à stopper cette entreprise de destruction qui sacrifie l'École publique et notre Statut sur l'autel d'une dette qui n'est pas la nôtre ni celle de nos élèves au compte des profits des marchés financiers !**

**Le ministre doit retirer son projet !**